

utilisé la considérable, injustifiable, inacceptable période de temps d'une heure et trente-sept minutes, madame le Président, pour faire un discours sur le principe du bill C-30 en deuxième lecture.

Madame le Président, nous sommes 282 députés à la Chambre. Nous vivons en 1980 à une époque où le nombre des députés a augmenté en raison même de l'existence des lois, ce qui fait qu'avec la refonte de la carte électorale, la population ayant augmenté, le nombre de députés augmente proportionnellement, ou à peu près. Déjà, nous en sommes à 282 députés et le Règlement, lui, attribuant la longueur de temps pour les discours, n'a pas encore été modifié. Il prévoit, à l'étape de la deuxième lecture, un délai irraisonnable en 1980 de quarante minutes, sauf que le premier orateur qui suit celui qui parle sur la motion a droit à quarante minutes, et c'était le député de Saint-Jean-Ouest qui, non satisfait par décence d'utiliser un Règlement désuet et, par analogie, d'utiliser les quarante minutes qu'il est quand même gênant d'utiliser en 1980, étant donné le grand nombre de députés à la Chambre, a utilisé une heure et trente-sept minutes du temps de la Chambre et des législateurs canadiens pour parler strictement sur le principe d'un projet de loi, et à une seule étape dudit projet de loi. Je dis que c'est une injustice, qui est inacceptable et qui explique bien le geste posé actuellement par le gouvernement qui veut tout simplement limiter le débat en deuxième lecture de ce projet de loi et permettre qu'il soit étudié en comité au plus tôt pour donner la chance à d'autres députés de faire valoir leur point de vue et de s'exprimer. Madame le Président, je pense que nous avons aujourd'hui un exemple flagrant de ce qu'est un abus du Règlement de la Chambre.

Nous avons un exemple frappant de la nécessité de modifier dans les meilleurs délais au moins les dispositions du Règlement qui concernent la durée des discours à la Chambre. Nous en avons entendu parler souvent depuis le début de cette session et nous n'avons pas fini d'en entendre parler. J'espère bien qu'on sera en mesure de faire quelque chose très bientôt parce que certains députés ne se montrent pas raisonnables comme le sont nos collègues en Angleterre, où il n'y a pas de règles écrites pour limiter la durée des débats, mais où très rarement on voit des gens civilisés excéder dix minutes, par respect pour leurs collègues, pour leur donner la chance d'exposer leurs vues sur un projet de loi. Ici, quand on utilise 1 h et 37 minutes en deuxième lecture, je dis que c'est inacceptable et que le gouvernement est...

Mme le Président: A l'ordre!

• (1510)

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, si le ministre des Finances (M. MacEachen), qui a ouvert le débat sur ce projet de loi, avait fait un discours d'une longueur raisonnable pour nous donner certains renseignements, s'il avait fait une promesse quant à la date de présentation du budget, le débat serait déjà terminé. On ne nous forcera pas à accepter ce bill, ni maintenant ni plus tard. Nous ne céderons pas tant que le gouvernement ne nous aura pas dit quand il entend présenter son budget et ne nous aura pas révélé les mesures financières qu'il a l'intention de prendre pour résoudre les problèmes du Canada.

Il y a six mois, le ministre des Finances s'est vanté de nous avoir défaits à cause de notre budget du 13 décembre. Aujourd'hui,

Bill C-30—Attribution de temps

d'hui, trois mois après avoir pris le pouvoir, les libéraux ne sont pas encore en mesure de dire aux Canadiens quelles mesures financières et économiques ils entendent prendre ni quelle orientation ils vont donner au pays. Les investisseurs ne savent pas sur quel pied danser, ni la population d'ailleurs. Ils n'entendent parler que de hausses possibles des impôts.

Ce même groupe qui nous reprochait l'automne dernier de vouloir imposer une taxe d'accise sur l'essence va renoncer à indexer l'impôt sur le revenu et ainsi pénaliser le plus les gens à faibles revenus. Les libéraux vont instaurer une taxe au niveau des raffineries, ce qui signifie que non seulement les carburants servant au transport mais aussi le fuel domestique et les autres produits employés en pétrochimie vont être taxés. Et ainsi de suite. Le gouvernement a peur de présenter son nouveau budget aux députés. Voilà pourquoi nous sommes contre ce bill.

Il vise à autoriser le gouvernement à emprunter 12 milliards de dollars. Le leader du gouvernement nous a reproché d'avoir consacré douze heures à la deuxième lecture de ce bill: un milliard l'heure. C'est du crédit pour les Canadiens que le gouvernement veut nous faire adopter en moins de douze heures au moyen de ce bill, un crédit de 12 milliards de dollars. Nous n'allons pas l'approuver. Le leader du gouvernement nous a dit que le gouvernement nous avait amplement donné le temps d'étudier ce bill. En tout cas, le gouvernement se sert généreusement du crédit des Canadiens.

Le leader du gouvernement à la Chambre affirme que le gouvernement n'impose pas la clôture. C'est le garrot, le bâillon, le nœud coulant, le stylet, la bastonnade, la massue, la matraque. Le leader du gouvernement a raison de dire que ce n'est pas la clôture. Il parle du principe du bill. C'est plutôt le «non-principe» du bill et l'attitude de nos vis-à-vis qui nous dérangeant.

Le leader du gouvernement à la Chambre nous a demandé de faire diligence pour adopter ce bill. C'est comme demander à la dinde de mettre la table pour le réveillon de Noël. Nous n'avons pas l'intention d'accéder à cette demande. Nous avons débattu le bill pendant trois jours entiers, un après-midi et une soirée pendant vingt minutes. Vingt et un orateurs ont pris la parole, notamment trois libéraux, ce qui était une perte de temps. Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Evans) nous a cependant fourni quelques faits. Il y a eu quatre discours de néo-démocrates, qui étaient pratiquement une perte de temps, et quatorze interventions de conservateurs dont chaque minute était précieuse.

Que voulons-nous madame le Président? Nous voulons que le ministre des Finances vienne à la Chambre et qu'il s'explique longuement. Nous n'avons que faire d'un discours creux d'environ cinq minutes. Où sont les nouvelles orientations originales attendues par l'économie? Le ministre s'en va à l'étranger faire des discours qui demanderaient à être expliqués ici. Voici par exemple ce qu'il vient de déclarer le 4 juin, à la réunion de l'Organisation de coopération et de développement économiques:

• (1520)

Mais les années 70 nous ont appris que nous avons peu de chance d'améliorer l'emploi de façon soutenue si nous ne savons pas mieux maîtriser l'inflation.